



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E7559

VALABLE JUSQU'AU 29/06/2024

ÉDITÉ LE 21/04/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1980

Forme juridique :

SAS

DEPUIS LE 30/12/2019
11 340

Capital :

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC FOIX 317541423

Siret : 317 541 423 00016

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 0076635

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 09005228Z

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 09005228Z

Situation fiscale et sociale : A jour au 16/01/2023

Raison sociale : SAMEC ARIEGEOISE DE MENUISERIE ESCALIER ET

Charpente

Signe :

SAMEC

9 RUE J. CAZALBOU
09100 ST JEAN DU FALGA

Téléphone : 05 61 68 08 76

Fax :

Portable : 06 08 25 95 26

Site Internet : samec-charpente.fr

E-mail : samec09@orange.fr

Responsabilité légale :

BERNARD PHILIPPE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	30/06/2020
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	04/11/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE TOULOUSE
109 RUE JEAN BART
31670 LABEGE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.